

Procès Verbal du 1^{er} conseil d'école

20 octobre 2023

Ecole élémentaire Saint Claude Besançon

Début de séance : 18h00

Présents (P) ou excusés (exc)

IEN B3	Mme BAÏRI	exc
--------	-----------	-----

directeur et enseignantes/ enseignants	M. GIROD	p	Mme BERTHET	p	Mme BOIGET	p	Mme BOTTON	p
	Mme CHAMBELLAND	p	M. CRETIN	p	Mme FISCHER	p	M. GIRARDIN	p
	Mme GIROZ	p	Mme GREFFIER- THEVENIN	x	M. GUILLAUME	p	Mme MASNADA	x
	Mme MIRGUET	p	Mme MOUREAUX	p	Mme NISSE	x	Mme TREAND	p
	Mme TRIMAILLE	p	Mme TRIQUET		Mme VUITTON	p	Mme JAMAI	p

Parents élus titulaire ou remplaçant	<u>Mme SILVA</u>	p	<u>Mme MARIAUX</u>	p	<u>Mme DELARRAS</u>	p	<u>Mme GUILLEMIN- DAMATA</u>	x
	<u>Mme SALEM</u>	p	<u>M. AHMADOU</u>	p	<u>Mme BOULAHYA</u>	exc	<u>Mme ARRIGONI</u>	p
	<u>Mme AUBEL</u>	p	<u>Mme GUILLERME</u>	exc	<u>M. CHOLLET</u>	x	<u>M. HAKKAR</u>	p
	<u>Mme SAUNIER- PILARSKI</u>	p	<u>Mme WEBER</u>	p	<u>M. GUEMAZI</u>	Abs	<u>Mme LEGRY</u>	exc
	<u>Mme GIRARDET</u>	exc						

Mairie (conseiller municipal)	M. COUDRY	p
-------------------------------------	-----------	---

périscolaire	M. DERVAL	p
--------------	-----------	---

secrétaire de séance : Mme Fischer

POINTS ABORDES / ORDRE DU JOUR:

01 – Installation du nouveau conseil d'école.

Un tour de table est effectué. Les présents sont remerciés, certains absents excusés. Un document sur le rôle et le fonctionnement du conseil d'école ainsi que le règlement d'école a été transmis par mail aux différents membres.

Information date des prochains conseils d'école

Conseil d'école n°2 : mardi 12 mars 2024

Conseil d'école n°3 : mardi 25 juin 2024

02 – Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.

L'école est composée de 12 classes et un dispositif ULIS donc 12 parents titulaires et 12 suppléants possibles. Cette année, une seule liste qui contenait 17 noms a été présentée. Vote réalisé uniquement par correspondance. Parmi les 451 inscrits sur la liste électorale (rappel : tout parent est électeur), il y a eu 236 votants dont 61 votes blancs ou nuls.

Le taux de participation est de 52,33 %, 2 points supérieur à l'an dernier (50,45%). Merci aux parents qui ont pu venir aider à la mise sous enveloppe et au dépouillement.

03 – Règlement intérieur de l'école.

Proposition de modification du règlement intérieur de l'école. Il sera ajouté « Interdiction des écharpes à l'école pour les enfants, tours de cou acceptés. ».

Votes contre : 0 abstention : 0

Le règlement est adopté à l'unanimité.

04 – Point sur la rentrée scolaire : effectifs, organisation et équipe pédagogique (classes/enseignants, AESH, ...)

Actuellement, il y a 294 élèves, 1 départ et 1 arrivée le même jour 2/10 dans la classe de CP/CE1. 1 départ est prévu aujourd'hui en CE1B. Ce qui donnera 293 élèves après les vacances.

Ci-dessous la répartition pédagogique :

Par classe	CPA	CPB	CP/CE1	CE1A	CE1B	CE2A	CE2B	CM1A	CM1B	CM1/CM2	CM2A	CM2B
	23	24	22	24	23 -22	26	24	26	26	24	26	26
Dont ULIS							1	3	3		2	2

Effectifs par niveaux	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total avec Ulis
	59	57	50	69	59	294 -293
Dont ULIS	0	1	1	6	4	12

En ce début d'année, en CE1B, Mme NISSE nommée à 1/2 temps devait être remplacée puis complétée par Mme GREFFIER THEVENIN (qui est en arrêt également depuis le 6/09). C'est Mme MIRGUET qui a assuré la prise en charge de la classe depuis le 6/09.

Pour compléter l'équipe, nous n'avons pas eu d'ouverture de classe comme M. Benabid l'avait demandé en fin d'année dernière mais nous avons eu 1 poste d'appui pédagogique supplémentaire, tenu par Mme Jamaï. Elle vient en renfort dans les classes pour aider à faire du travail ciblé (production d'écrits, résolution de problèmes, lecture selon les besoins identifiés par chaque enseignant).

Nous avons également 2 AESH pour l'aide aux enfants en situation de handicap, dont 1 AESH co pour le dispositif ULIS et une pour de l'aide individuelle mutualisée (est aussi à la maternelle pour un autre élève).

- Les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine sont en cours. Il semblerait qu'il y ait 20 GS de Saint Claude et 27 de Camus qui viendraient ici, pour 59 CM2 qui pourraient quitter l'école élémentaire (sauf si maintien). Ces données sont encore à affiner.

05 – Dispositifs divers

- **RASED** Mme Berodier : Les enseignants peuvent signaler leurs besoins pour certains élèves pour une prise en charge pendant le temps scolaire par une enseignante spécialisée (Mme Berodier), soit en co-intervention, soit en dehors de la classe en tout petit groupe d'élèves (maximum 6 élèves), ou encore pour des besoins avec la psychologue scolaire Mme Simonin. Le RASED peut être sollicité également par les parents. Priorité aux élèves de CP- CE1-CE2, puis CM1 à partir de janvier et les grandes sections à partir d'avril.
- **ULIS** Mme Berthet explique le fonctionnement du dispositif ulis : Les élèves sont inscrits dans une classe de référence et, en fonction de leurs difficultés ou de leurs besoins, ils vont dans le dispositif pour travailler de façon plus individualisée. Des projets individualisés sont mis en place. La coordonnatrice, enseignante spécialisée, établit des liens avec les enseignants pour fixer les emplois du temps et les compétences à travailler. Tous les ans, un point est fait lors d'une équipe de suivi de scolarisation pour chaque élève.
- **APC (organisation)** : les enseignants proposent des temps de renforcement autour des difficultés que rencontrent certains élèves, sur proposition des enseignants, et avec l'accord ou non des familles. Les APC se passent soit sur le temps méridien, soit le soir après la classe.
- **Stage de réussite** : un stage sera tenu la semaine prochaine, encadré par Mme Berodier ainsi que par Mme Rémy, enseignante venant d'une autre école. Il y aura 2 groupes : un groupe cycle 2 et un groupe cycle 3. Ces stages servent à travailler sur des points fragiles identifiés par les enseignants, sur proposition et acceptation ou non des familles.
- **Evaluations CP, CE1 et CM1**
Des évaluations nationales ont été passées en septembre en CP, en CE1 et, nouveau cette année, en CM1. Des rencontres avec les parents ont été organisées. Les évaluations n'ont globalement pas montré de résultats inattendus par rapport à ce qu'avaient déjà observé les enseignants. De nombreux élèves sont dans la zone « fragile ».
- **Accompagnement scolaire AESH** : 2 AESH dans l'école, l'une accompagne un enfant à l'élémentaire et un à la maternelle. L'autre AESH est en renfort pour le dispositif ulis. Elle peut intervenir dans les classes pour aider les élèves de l'ulis. Une maman d'élève a fait un stage d'observation avec elles cette semaine.
- **Dispositif Phare (harcèlement)**
L'école s'est engagée dans le dispositif pHARE, (programme de lutte contre le harcèlement scolaire). Un programme est en cours d'élaboration à l'école, nous devons trouver du temps pour échanger et rendre l'action la plus efficace possible.

06 – Les projets et activités de l'école (projet d'école et les projets de classe en lien avec celui-ci).

Le Projet d'école donne une direction principale aux activités des classes et de l'école. Le projet d'école sera réécrit cette année scolaire. Les axes de travail porteront sur la réussite des élèves en français, compréhension de la langue, résolution de problèmes, et climat scolaire, ainsi que l'inclusion scolaire.

- Projets pour toute l'école :

- Toutes les classes ont participé à la dictée ELA avec un temps de sensibilisation aux leucodystrophies.
- On n'a pas eu assez de temps pour organiser l'opération "ELA, mets tes baskets" mais on a gardé l'idée de faire un cross ou des olympiades en fin d'année scolaire
- **Projet collectif sur les JO** : toutes les classes auront pour fil rouge de l'année le thème de « l'olympisme ». L'idée étant d'utiliser l'évènement « JO 2024 » pour sensibiliser les élèves aux valeurs liées aux sports, à l'olympisme, et au paralympisme. Une exposition pourra être réalisée par les élèves en fin d'année scolaire, et un temps d'olympiades pourra s'organiser en fin d'année également.
- **La bibliothèque de l'école** : nous remercions Christiane qui vient tous les lundis pour couvrir, ranger, entretenir les livres et organiser des moments de prêts pour les classes.
- Une minute de silence a été organisée lundi en hommage à M. Bernard

- Projet pour 8 classes :

- Participation future à l'opération **Ecole et cinéma** : 3 films seront prévus au cinéma Mégarama de Valentin, les inscriptions ont été faites et validées.

Les parcours culturels :

Certaines classes pourront bénéficier de parcours culturels proposés par la ville de Besançon.

Les parcours sportifs :

Certaines classes bénéficient de parcours sportifs proposés par la ville de Besançon. Actuellement, 3 classes font du handball, 3 classes font du rugby et 3 classes font du badminton

Natation :

Certaines classes bénéficient de cycle (court) de 6 séances de natation à la piscine Mallarmé. 4 classes (CPB, CM1B, CM1-CM2 et CM1A sur la 1ère période, 4 classes (CM2A et CM2B, CPA et CP-CE1) débiteront la semaine du 13/11.

Des remerciements à la ville de Besançon pour toutes les propositions de parcours culturels, sportifs, et natation, riches en diversité et en qualité.

07 – Vie scolaire :

- Travaux, besoins :
 - Pour information, la dotation Mairie pour le fonctionnement des classes (achat de manuels, fournitures, ...) est de 43€ par élève pour l'année civile. Ce qui correspond à 12 400€ pour cette année 2023. (base sur les effectifs de octobre 2022. On peut demander des crédits exceptionnels dans le cas d'une augmentation significative des effectifs. Nous avons pu en demander cette année pour acheter des livres pour la bibliothèque de l'école.
 - Un crédit transport est alloué pour chaque classe montant 69€.
 - Une demande de crédit d'équipement a été transmise à la Mairie pour l'achat de 4 visualiseurs. Une commission se réunira en novembre pour accepter ou non la demande.
 - Certains murs pourraient être repeints (couleurs/tâches dues aux infiltrations des années passées et aux travaux sur les toits).
- Bilan de la coopérative scolaire
 - Le bureau a été changé, M. Girod président, Mme Moureaux trésorière, Mme Tréand secrétaire.
 - Il y a 9100€ sur le compte. Il n'y a pas encore eu de délibérations sur l'utilisation de cet argent.
- Utilisation des salles : Le préau est utilisée 2 à 3 soirs par semaine pour des cours de zumba. une convention a été signée avec la Mairie.
- Temps périscolaires : restauration scolaire, accueil matin et soir : effectifs, fonctionnement.

Les grands axes du projet pédagogique du périscolaire 2023-2024 sont :

- Apprendre à nos enfants à vivre ensemble
- Ouvrir les enfants sur le monde
- Associer les parents à la vie de l'école et du périscolaire

Quelques grands projets seront en cours sur l'année : projet bande-dessinée (avec un café BD à la fin), tournoi d'échecs, soirées jeux de société avec les Jeux de la Comté (certains soirs seront ouverts aux parents), projet danse et capoeira (avec présentation pour la fête de fin d'année), projet REPPPOP sur l'alimentation (avec intervention d'une diététicienne) et intervention d'étudiants en STAPS les mardis soirs.

Les horaires de la grille sont les suivantes : 7h30 – 7h50 le matin, 16h30 – 16h45 puis 17h50 – 18h le soir. En cas d'absence ou d'impératif, toujours contacter le responsable du périscolaire Marius DERVAL au 06.43.95.69.26 ou par mail marius.derval@besancon.fr

Fonctionnement du périscolaire : environ 200 enfants

11 animateurs le midi

9 animateurs le soir

Environ 200 élèves en élémentaire et 50 en maternelle pour le service du midi.

Question d'une maman concernant le bruit très conséquent à la cantine: la mairie réfléchit...

Des toiles ont été installées pour absorber le bruit.

Une autre question concernant les conditions d'attributions pour les inscriptions cantine. Quels sont les critères d'inscription pour les enfants, sachant que certaines familles doivent subir une mutation professionnelle de dernière minute et ne peuvent donc anticiper leur inscription au périscolaire. Le refus de prise en charge en tout début d'année peut mettre en grande difficulté certaines familles qui n'ont pas le choix. Serait-il envisageable d'avoir des critères transparents ? Ou de réserver des places pour les familles avec mutation professionnelle ?

08 – Sécurité dans les écoles (PPMS, sécurité incendie, sécurité aux abords rue Wyrsh...)

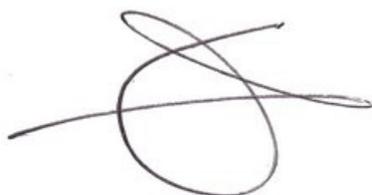
- Présentation des documents rédigés pour l'école : les 2 **PPMS** (Plan Particulier de Mise en sûreté : 1 pour faire face aux risques majeurs, et 1 pour les intrusions et attentats). Une mise à jour des PPMS intrusion et risques majeurs est en cours en lien avec la référente sûreté/sécurité de l'Inspection académique.
- Un **exercice académique risques majeurs** est prévu en janvier/février 2024, le scénario sera précisé ultérieurement, des exercices de préparation avec les élèves seront faits en amont.
- Un exercice d'**évacuation incendie** a été réalisé le jeudi 5 octobre 2023 avec évacuation des élèves en élémentaire, en maternelle et les enfants de la crèche. Sortie rapide des élèves en 2'40 et tous comptés en 3'30 en élémentaire. En maternelle et crèche, vérification de bonne évacuation en moins de 5 minutes.
- 2 mères d'élèves ont informé l'école par mail, le 19 septembre de problème de sécurité rue Jean Wyrsh lors de sa traversée aux horaires de sortie et entrée de classe. Des automobilistes roulent vite et risquent de renverser des enfants et leur famille. Le directeur a transmis aux services de la Mairie. M. Todeschini a fait un retour. La problématique a été entendue, et des solutions sont à l'étude. Le recrutement éventuel de personnes disponibles pour aider à la traversée n'est pas simple. Des contrôles radars seront effectués dans toute la zone 30.

Séance levée à 20:00

signatures

secrétaire de séance

A. Fischer



directeur d'école

S. Girod



GRUPE SCOLAIRE DE ST CLAUDE
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE
9, rue J. Wyrsh
25000 BESANÇON
Tél. 03 81 50 30 02